

N° 189
4 octobre 2007
Mensuel

PRATIQUE

Rendez-vous avec la Caisse de pensions de l'État de Vaud: quelle pension en cas d'invalidité?

3

TRAVAILLER

L'association *Femmes & cadres dans l'administration* s'ouvre aux fonctionnaires des communes.

Le Bureau d'information et de communication (BIC) a déménagé, s'est agrandi et étoffé ses services. Portrait.

6

8

ACTUEL

Le Service de la protection de la jeunesse a 50 ans: des enfants le racontent dans un livre.

Départ à la retraite de Jean-Pierre Rochat, chef de l'enseignement postobligatoire (DGEP).

10

10

PRÉVENTION

Campagne d'affichage du CIPRET sur le thème de la fumée passive.

12

VOLON D'INGRES

Henri Delafontaine vinifie son moût de raison à Jongny.

15

MEMENTO

Photographies aériennes et archéologie à l'Espace Arlaud.

16

Budget 2008

Léger excédent de recettes et importante réduction de la dette: le projet de budget du Conseil d'État pour 2008 porte la marque d'une conjoncture

économique favorable. Pour le personnel, 2008 verra le retour de la pleine indexation des salaires et des augmentations annuelles légales, l'augmentation

des allocations familiales, puis l'entrée dans le système DECFO/SYREM.

pages 4 à 5

Quel système de progression salariale?

Le futur modèle de progression des salaires constitue un des enjeux majeur des négociations en cours sur DECFO/SYSREM entre la délégation du Conseil d'État aux ressources humaines et les syndicats et associations faîtières du personnel. Dans ce cadre, le Conseil d'État propose une amplitude salariale identique pour toutes les fonctions, ainsi qu'un taux des annuités dégressif sur la durée de progression dès 2009.

page 7



Pommes, vins et miel de Marcelin

Bulletin de commande à l'intérieur du numéro

page 3

Voici le programme 2008 du CEP

Le Centre d'éducation permanente propose sept séminaires d'entraîne-

ment destinés à valoriser les compétences ainsi que la mise sur pied d'une deuxiè-

me session du *Certificat d'études avancées* destiné aux cadres.

page 13



Les douze diplômés de la nouvelle filière de formation mise sur pied par le Centre d'éducation permanente (CEP) et la HEIG-Vaud le jour de la remise de leur Certificat d'études avancées en mai dernier.

Femmes en politique: un combat centenaire et actuel



ANNIKA GIL

Le parlement des filles en séance en 2005. Auparavant réservé aux enfants des collaborateurs de l'administration, il s'ouvre cette année à toutes les demoiselles des écoles vaudoises.

L'Association vaudoise pour les droits de la femme a fêté 100 ans d'actions le 14 septembre dernier. Fondée en 1907 sous le nom d'Association vaudoise pour le suffrage féminin, elle a participé à tous les combats pour l'égalité, et en particulier à la reconnaissance des droits

politiques pour les femmes.

Le Bureau cantonal de l'égalité compte quant à lui 16 ans d'existence. Sa mission? Promouvoir la mixité et l'égalité dans tous les domaines, notamment dans le monde politique où les élues sont encore trop peu nombreuses: 29% de

femmes au Grand Conseil, deux femmes au Conseil d'État, 27% de femmes dans les conseils communaux, 21% dans les municipalités et 28% dans la délégation vaudoise au Conseil national.

Le 8 novembre prochain: les filles au Parlement

Même si des progrès ont été réalisés, les efforts visant à une égale représentation des sexes doivent être poursuivis. Afin de sensibiliser les filles à l'importance décisionnelle des hémicycles politiques, le Bureau cantonal de l'égalité propose à nouveau, dans le cadre de la traditionnelle journée *Oser tous les métiers* du 8 novembre prochain, de les inviter à participer à un Parlement. Parlement qui sera animé par des député-e-s qui les initieront au plaisir du débat politique en les aidant à défendre publiquement les idées et valeurs qui leur tiennent à cœur.

- AG

Journée «Oser tous les métiers»: informations et inscription: www.vd.ch/egalite



Plaidoyer pour les apprentis

Dans son édition du 6 juillet 2007, *La Gazette* de la fonction publique vaudoise nous rappelle, ou nous apprend, qu'il convient de dire dorénavant un apprenant (en vaudois, prononcez appr'nant) et

non plus un apprenti. Ainsi, l'OFFT (*ndlr* Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie) se serait attribué un rôle nouveau en se substituant à l'Académie Française. À ce propos, consultons le Petit Larousse: «*apprenant*: personne qui suit un enseignement», «*apprenti*: personne qui apprend un métier, qui est en apprentissage».

La notion d'apprenti serait-elle devenue soudain dégradante? Nos jeunes sont-ils différents aujourd'hui au point que le statut d'apprenti ne puisse plus leur convenir? En tentant de radier l'usage du mot «*apprenti*», l'OFFT s'essaie à la mode du verbiage politiquement correct. Il pourrait pousser jusqu'au bout sa logique d'«*apprenant-sorcier*» en imposant aussi le terme d'«*apprenantissage*».

Renoncer au mot «*apprenti*», c'est aussi renier un patrimoine culturel institué par des siècles de pratique où le Maître d'apprentissage transmettait à l'apprenti les usages, les techniques, le soin à apporter à son travail, le sensibilisait au «*beau*» et

au «*bien fait*». C'est avec émotion que le Maître d'apprentissage voyait son apprenti accéder au compagnonnage, puis à la maîtrise.

Renoncer au nom d'apprenti, c'est également contribuer à dénigrer un système de formation que nous avons su perpétuer et que l'Europe entière nous envie.

Un apprenti est un apprenti, comme un chat est un chat. Ces mots sont reconnus par les dictionnaires français officiels et la très suisse alémanique OFFT n'a pas à opposer son sens particulier des convenances à l'usage francophone.

C'est pourquoi les soussignés invitent tous les partenaires de la formation professionnelle à faire librement leur choix de terminologie, selon qu'ils sont plus attachés à la langue de Molière ou au français «*fétéral*».

Yves Forestier, directeur adjoint d'école professionnelle
Jean-François, Huguélet, doyen d'école professionnelle



Editeur: État de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Correspondance à adresser à *La Gazette*,
rue de la Barre 2, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 05 15

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch

Votre prévoyance, vos questions

Quelle pension en cas d'invalidité?

Chaque mois, la Caisse de pensions de l'État de Vaud répond à vos questions d'assurés.

Comment une rente d'invalidité est-elle calculée, et à partir de quand est-elle versée?

La pension d'invalidité est calculée de manière similaire à la pension de retraite. Le nombre d'années potentielles d'assurance à 62 ans est multiplié par 1,6 (puisqu'à la CPEV, chaque année d'assurance compte pour 1,6%) pour déterminer le taux de pension.

Ce n'est donc pas le nombre d'années d'assurance que l'assuré compte au moment de l'invalidité qui est déterminant, mais bien le nombre d'années d'assurance que l'intéressé aurait compté à l'âge terme de 62 ans.

Adresser une demande

L'invalidité peut être totale ou partielle, temporaire ou définitive. Dans le cas d'une

invalidité temporaire, la pension est versée dès le jour où l'assuré a épuisé son droit au salaire. S'il s'agit d'un cas d'invalidité définitive, la pension est versée dès la cessation définitive des fonctions.

L'assuré ou l'employeur doit adresser une demande à la CPEV. La Caisse soumet ensuite le cas à son médecin conseil, puis le Conseil d'administration statue sur le droit à une pension d'invalidité.

Il faut noter que les prestations d'invalidité sont révisées chaque fois que les conditions qui en sont à l'origine se modifient.

Suivez l'actualité de votre caisse sur le site www.cpev.ch. Faites part de vos questions et réactions à l'adresse info@cpev.ch

Retrouvez toutes les rubriques déjà publiées sur Intranet à l'adresse www.vd.ch, Intranet, Personnel, Prestations sociales et assurances, Caisse de pensions, Articles de La Gazette

Vins, pommes, cidre et miel de Marcelin

Un été peut-être un peu humide mais qui a fait le bonheur des arbres fruitiers, notamment des pommiers du domaine de Marcelin (Morges). Abondantes et parfumées, sept variétés de pommes sont proposées à la vente à un prix préférentiel aux collaborateurs de l'État de Vaud.

Ces pommes font partie de différents produits issus des Domaines cantonaux de Marcelin et des Hospices d'Aigle et de Villeneuve. À l'instar des années précédentes, ces mêmes produits sont mis en vente à l'automne par souscription: outre

les pommes, on peut commander du miel, du jus de pomme en carton de 5 ou 10 litres ainsi qu'une quinzaine de vins dont un Chasselas et un Sauvignon gris 2006 qui ont récemment décroché un diplôme lors du concours de dégustation placé sous le patronage de l'Union suisse des œnologues.

En allant chercher sa commande à Marcelin un vendredi matin (dates de retrait proposées les 26 octobre, 2 et 9 novembre), l'on peut par la même occasion s'approvisionner en légumes et fruits dans le cadre du marché du domaine. — AG

Pour passer commande, il suffit de remplir le bulletin de souscription encarté dans ce numéro ou de remplir la version électronique qui sera en ligne dès le 10 octobre: www.vd.ch/intranet. Les commandes doivent être passées avant le 15 décembre et être retirées jusqu'au 22 décembre.

Parmi les vins proposés à un prix préférentiel aux collaborateurs de l'État de Vaud, deux crus primés (Expovina 2007 et Sélection des vins vaudois 2007), soit le Chasselas 2006 de Marcelin et le Sauvignon gris 2006 de Villeneuve.



Vers la cyberadministration

Le mouvement est irrésistible. De plus en plus, les relations entre l'État et les citoyens passent par l'internet. Aujourd'hui déjà, tout citoyen, pourvu qu'il ait accès à un ordinateur, trouve sur le site de l'État la documentation à laquelle lui donne droit la loi sur l'information. Et dans certains domaines, le Canton a déjà mis un pied dans la cyberadministration, c'est-à-dire la réalisation, par voie informatique, de véritables transactions. Les expériences faites avec l'administration des permis de construire, la déclaration d'impôts sur le logiciel VaudTax ou la commande en ligne de certificats d'état-civil sont concluantes: elles permettent des prestations plus fiables, plus rapides, et, à terme, plus économiques.

Notre marche vers la cyberadministration est pourtant très lente, comparée à celle des grandes entreprises de services ou des administrations publiques des autres pays d'Europe. La Suisse serait, selon les spécialistes, en queue de peloton, juste devant la Lituanie... Elle paierait le prix du perfectionnisme helvétique et de son cloisonnement fédéraliste. C'est probablement vrai. La logique de la cyberadministration est une logique industrielle, qui appelle des systèmes de références communs et des procédures homogènes. Elle est radicalement contraire à la tradition fédéraliste, qui cultive la diversité et qui aboutit à demander aux informaticiens vingt-six solutions différentes au même problème.

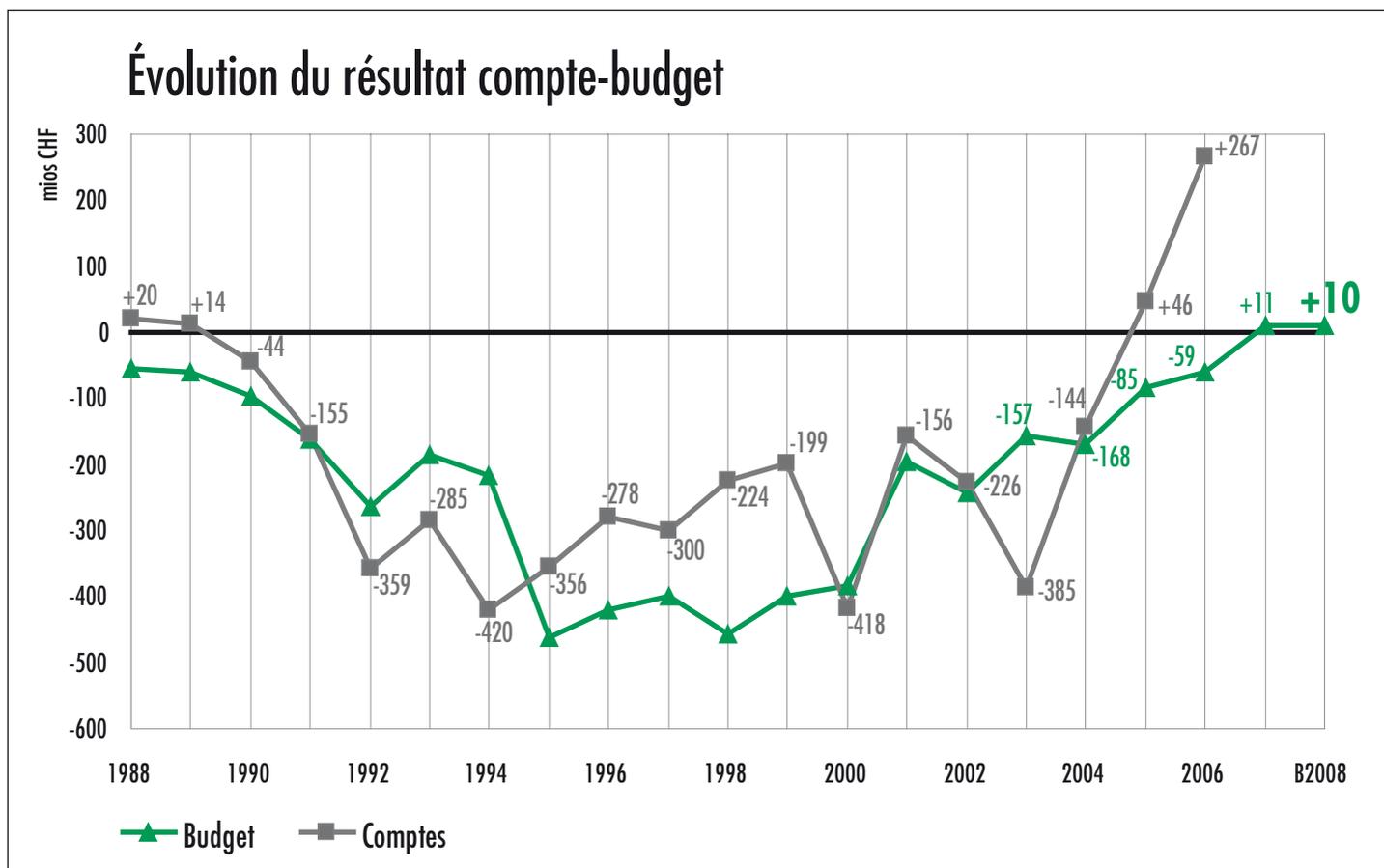
Chacun sent que la résistance est vaine. Le charme de nos diversités ne fait pas le poids face à la demande du public, qui supportera de moins en moins de devoir faire la queue au guichet ou remplir de longs formulaires pour des prestations qui, ailleurs, sont délivrées en ligne à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Dans ces conditions, mieux vaut précéder le mouvement que de le subir. C'est ce que vient de faire le Canton de Vaud, en se faisant le promoteur de la licence «open source» qui permettra aux cantons de mettre en commun leurs développements informatiques (voir p. 12). C'est aussi ce que fait, à son niveau, le BIC, en déplaçant son centre de gravité de la production de papier imprimé vers la communication par l'internet (voir pp. 8-9).

Laurent Rebeaud



Projet de budget 2008: boni, désendettement

À la faveur d'une conjoncture économique favorable, l'État pourra à la fois réduire son endettement et investir dans des projets d'avenir, tout en absorbant les coûts qui découlent de la nouvelle répartition des charges entre la Confédération et les cantons. Pour le personnel, 2008 verra le retour des mécanismes salariaux et l'entrée dans le système DECFO/SYREM.



Le projet de budget de l'État pour 2008 présente un solde positif de 10,2 millions de francs. Ce résultat tient compte des effets financiers de la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT), qui induisent un coût supplémentaire de 120 millions pour l'État. Il s'accompagne d'une nouvelle réduction de la dette du Canton, qui se rapproche des 4 milliards. Par rapport au budget 2007, sans compter les effets RPT, les dépenses de fonctionnement augmentent de 3,1 % et les revenus de 4,5 %.

Charges: + 3,1 %

Le total des charges inscrites au projet de budget 2008 s'élève à 6992,5 millions de francs, soit 352,5 millions de plus qu'au budget 2007. Pour analyser l'évolution effective des dépenses de fonctionnement, il faut en soustraire l'augmentation des charges découlant de la RPT, ce qui amène une progression de 204,6 millions (+3,1 %),

inférieure à celle prévue en 2007 (+4,4%).

Cette augmentation intègre les besoins supplémentaires dans les secteurs du social (charges brutes +41 millions) et de la santé (+ 68 millions). Elle s'explique également par des financements jugés prioritaires par le Conseil d'État, en matière notamment de soutien à la famille (+8,9 millions) et de nouvelle politique salariale (20 millions). Elle inclut en outre la création de 142 postes supplémentaires, ainsi que la régularisation de 88 postes de «faux» auxiliaires (voir article p. 9).

Revenus: + 4,5 %

Le total des revenus atteint 7002,7 millions, soit 351,9 de plus qu'au budget 2007. Dans ce cas également, il convient de retrancher le supplément des revenus provenant de la RPT, ce qui dégage une augmentation de 301,5 millions (+4,5%).

L'estimation des recettes fiscales, qui représentent plus de 60 % des revenus de

l'État, aboutit à une hausse de 186,3 millions par rapport au budget 2007, soit +4,3 % (hors effets RPT). Cette augmentation est inférieure à celle prévue en 2007 (+7,7%) et enregistrée en 2006 (+8,7%). Ce relatif tassement traduit pour l'essentiel la stabilisation progressive du système de taxation postnumerando annuel. L'évolution des recettes fiscales reste toutefois soutenue grâce à une conjoncture économique favorable, marquée par le bon résultat des entreprises, la poursuite du boom immobilier et le maintien de taux d'intérêts bas.

L'exercice budgétaire 2008 est marqué par la mise en œuvre de la RPT, qui amène une multitude d'effets financiers complexes. Pour l'État, cette réforme se traduit globalement en 2008 par une croissance des charges de 171 millions et une augmentation des revenus de 51 millions, d'où un coût net de 120 millions. Ceci sans compter la part de l'augmentation de la facture sociale prise en charge par les communes.

et élargissement de la marge de manœuvre

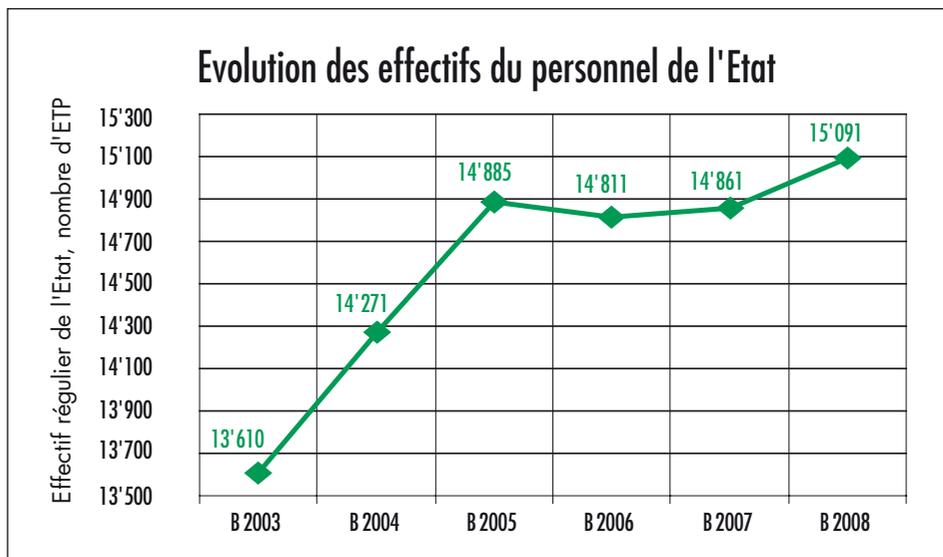
Fonction publique: salaires à la hausse

Conformément à la Convention salariale conclue en 2004 entre le Conseil d'État et la fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF), les mécanismes salariaux prévus par la loi sur le personnel seront pleinement appliqués en 2008. Ainsi, les salaires seront indexés au coût de la vie et les augmentations annuelles légales seront rétablies. Ces dernières concernent plus de 60% des employés de l'État, qui n'ont pas encore atteint le sommet de leur classe.

L'ensemble des charges salariales supplémentaires découlant de l'indexation et des augmentations annuelles se traduit, dans le projet de budget 2008, par une augmentation de 2,2% de la masse salariale, soit 58 millions de francs.

Hausse des allocations familiales

À la hausse du salaire s'ajoutera, pour les employés ayant charge de famille, l'augmentation des allocations familiales de 180 à 200 francs par enfant de moins de 16 ans. Cette mesure intéresse particulièrement les employés à temps partiel, puisqu'elle leur vaudra une allocation entière alors qu'ils ne touchaient jusqu'à présent qu'une allocation proportionnelle à leur temps de travail. Au total, l'augmentation des allocations familiales représentera une charge supplémentaire de 8,9 millions au budget 2008.



Nouvelle politique salariale

Les contours de la nouvelle politique salariale ne sont à ce jour pas connus avec exactitude, puisqu'ils sont encore discutés dans le cadre des négociations entre les associations du personnel et le Conseil d'État à l'enseigne de DECFO/SYSREM (voir p. 7). Ce qui est sûr, c'est qu'ils se traduiront en 2008 par une augmentation des dépenses. La première phase de mise en œuvre de la nouvelle échelle des salaires devrait avoir lieu, en effet, dans le courant de l'année. Cela se traduira par une augmentation immédiate des salaires pour les fonctions revalorisées, alors que l'ensemble des salaires actuellement acquis seront préservés.

Dans son projet de budget, le Conseil d'État prévoit d'allouer à cette première phase de DECFO SYSREM un supplément de 20 millions à la masse salariale globale.

Régularisation des auxiliaires

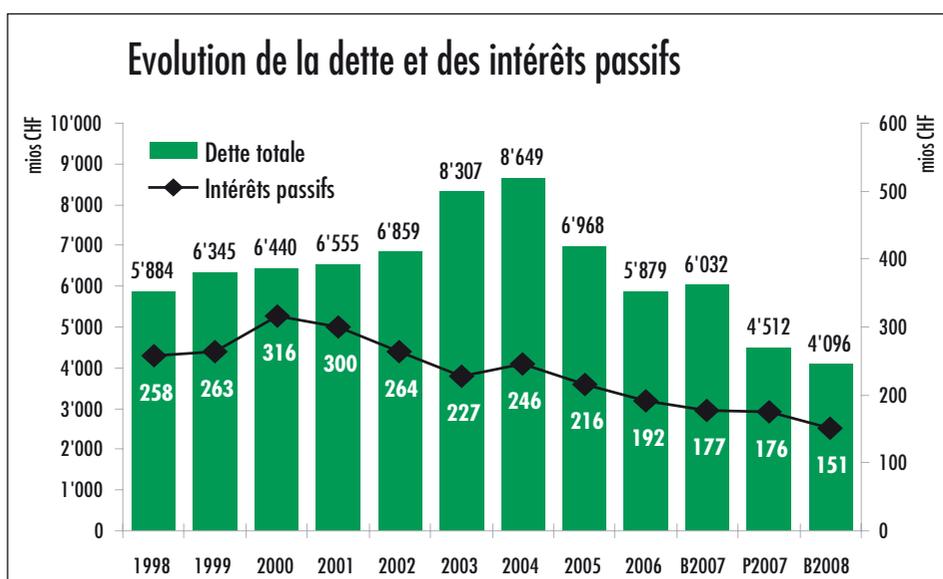
Les effectifs du personnel devraient connaître une augmentation sensible en 2008, (voir graphique). Le projet de budget indique 230 postes supplémentaires, parmi lesquels il faut compter la régularisation de 88 «faux auxiliaires». Il s'agit d'employés ayant depuis plusieurs années un contrat d'auxiliaire pour accomplir des tâches régulières. Ils seront mis, dès 2008, au bénéfice de la loi sur le personnel.

La dette redescend tout près des quatre milliards

Pour la quatrième année consécutive, la dette du Canton enregistrera une baisse en 2008, en se rapprochant des quatre milliards. Cette nouvelle diminution est due notamment au remboursement par la BCV de la totalité des bons de participation et à l'autofinancement des exercices 2007 et 2008.

La réduction de l'endettement est conforme à la Constitution. Celle-ci exige une politique financière «anticyclique», qui consiste à abaisser le niveau de la dette publique lors des périodes économiques favorables, pour être en mesure d'emprunter et d'investir lors des périodes de crise.

La réduction de la dette a un effet favorable sur le budget de fonctionnement. Au budget 2008, avec l'aide de taux d'intérêt qui restent bas, elle conduit à une réduction de 25 millions des intérêts passifs.





«Femmes et Carrière», un an après

Née il y a un an, l'association «Femmes & Carrière dans l'Administration» s'ouvre aux cadres féminines des administrations communales ainsi qu'aux cadres débutantes de l'État de Vaud. Échanges d'expériences et réseautage s'en trouvent ainsi renforcés.

C'est bien connu, les femmes sont très fortes pour organiser non seulement leur quotidien mais aussi celui de leurs proches: elles ont appris à jongler entre travail, enfants et parents âgés, goûters d'anniversaire et visites à l'EMS, etc... Elles réseautent alors aussi bien que le font leurs compagnons masculins pour leur vie professionnelle. «Cette aptitude à réseauter passe trop souvent à la trappe lorsqu'il s'agit de la faire fonctionner sur son lieu de travail», remarque Sylvie Durrer, présidente de l'Association *Femmes & Carrière dans l'Administration* (AFCA) et cheffe du Bureau cantonal de l'égalité. La faute notamment aux charges familiales qui reposent plus lourdement sur les épaules des femmes. Ces dernières ne s'accordent alors pas toujours le temps de créer ou d'entretenir leur réseau professionnel.

Une soixantaine de membres

Réseautage, un terme à la mode qui pourtant pèse de tout son poids lorsqu'il s'agit de le mettre en pratique afin de se faciliter la vie au travail, d'en améliorer la qualité ou de planifier sa carrière. Quelque 56 femmes cadres au sein de l'administration vaudoise, tous horizons confondus, ont aujourd'hui rejoint *Femmes & Carrière*. Une association qui a vu le jour le 14 juin 2006 et dont l'un des objectifs est justement d'inciter les femmes à développer des réseaux professionnels, porteurs et dynamiques.

«Réseauter demande de la générosité mais les bénéfices que l'on peut en tirer sur un dossier par exemple sont immédiats». Pour Sylvie Durrer, pas de doute, les femmes qu'elle rencontre à l'AFCA, dont une petite trentaine assiste régulièrement aux réunions mensuelles de l'association, sont des cadres qui ont envie de faire carrière mais pas toutes seules. Elles partagent une vision commune de ce qu'une administration doit être: ouverte, efficace et transparente à la fois. Mais elles partagent aussi parfois un



Sylvie Durrer, Laure Jatton Sorce, Anouck Farine-Hitz, Isabelle Agassiz, Dominique Bruxelles et Christine Mercier, les membres du comité de l'association «Femmes&carrière dans l'administration». Dans le salon de l'hôtel de la Paix qui accueille les réunions mensuelles de l'AFCA.

sentiment de solitude – à titre d'exemple l'on ne compte que 6 femmes cheffes de service sur 54, chiffre qui n'a guère évolué depuis une dizaine d'années, ou que 28% de femmes colloquées à partir de la classe 24 (sans les enseignantes). D'où l'idée de se retrouver une fois par mois, entre femmes qui vivent des situations professionnelles identiques afin «d'échanger des bonnes pratiques», de comparer, de proposer des solutions concrètes et de faire tomber les cloisons.

S'ouvrir aux femmes cadres de toutes les administrations publiques

Si l'AFCA n'a pas encore fait des émules dans les autres cantons («ça cogite»), elle a fait entendre sa voix jusque dans les communes vaudoises. Des femmes cadres – secrétaires municipales, cheffe de service ou directrice d'institution – ont demandé à pouvoir rejoindre l'AFCA. Chose possible dès cette année puisque l'association a choisi de s'ouvrir à toute femme employée par une administration publique ou parapublique dans une fonction dirigeante ou stratégique. Dans la foulée, l'association accueille, en qualité de membre associée, les anciennes membres ayant quitté l'administration. Et accepte les candidatures de cadres débutantes, soit des femmes qui exercent ou envisagent d'exercer une fonction de cadre supérieure.

Comme le dit Sylvie Durrer, l'AFCA s'apparente à «une mesure provisoire et compensatoire», née d'une situation fortement inégalitaire. Elle restera exclusivement féminine tant que la place des

femmes cadres demeurera minoritaire ou problématique. «Nous n'érigeons pas la non-mixité en valeur, bien au contraire. Nous voulons donner envie aux femmes de faire carrière, encourager les autorités d'engagement à soutenir les candidatures féminines et donner à ces mêmes femmes les moyens d'y parvenir, notamment via le réseautage».

Annika Gil

Sylvie Durrer, cheffe du Bureau de l'égalité, 021 316 59 88 ou sylvie.durrer@vd.ch.

Réunions et conférences

L'association organise une réunion par mois lors de laquelle un orateur – une personnalité externe ou interne à l'AFCA – donne une conférence. Deux auront encore lieu cette année:

- Mercredi 7 novembre, à 12h. *Politique de l'égalité et processus d'analyse chez Bedag*, par Rudolf Steiner, responsable de la communication chez Bedag.
- Jeudi 6 décembre, à 18h. Visite guidée de l'exposition *L'envers et l'endroit* avec Lucienne Peiry, directrice de la Collection de l'Art Brut.

Pour y assister, il faut être membre de l'AFCA. Les collaboratrices intéressées peuvent contacter l'une ou l'autre des membres du comité ou s'informer plus largement via le site de l'association: www.afca-va.ch

Quel système de progression salariale ?

Dans le cadre des négociations en cours, le Conseil d'État propose une amplitude salariale identique pour toutes les fonctions, ainsi qu'un taux des annuités dégressif sur la durée de progression dès 2009.

Les négociations sur la nouvelle politique salariale se poursuivent entre la délégation du Conseil d'État aux ressources humaines et les trois syndicats et associations faîtières du personnel. L'un des enjeux majeurs des négociations en cours est de déterminer le futur modèle de progression des salaires. Face à la structure actuelle extrêmement disparate, le Conseil d'État propose un système basé sur une amplitude salariale, des taux et une durée de progression identiques pour toutes les fonctions.

1. Amplitude salariale

Actuellement, l'espérance de progression salariale varie suivant la fonction de 20% à plus de 70% du salaire initial. Par exemple, un collaborateur colloqué dans la fonction actuelle d'adjoint A (classes 29-32) peut voir son salaire progresser de 78% en cours de carrière. Tandis qu'un collaborateur colloqué dans la fonction actuelle d'employé d'administration (classes 10-12) voit son salaire progresser de 42% dans le même temps.

Quels que soient les critères de progression retenus, il n'est pas justifiable de maintenir ces disparités dans les fonctions. Plus équitable, le nouveau système prévoit que l'amplitude de progression salariale soit proportionnellement identique pour toutes les fonctions. Dans le cadre des négociations, le Conseil d'État propose un écart de 45% entre le minimum et le maximum de chaque classe. Rappelons que le projet attribue à chaque fonction une classe salariale et une seule.

Le nouveau système prévoit 18 classes salariales, correspondant aux 18 niveaux de fonctions. Le projet de grille des fonctions ainsi que la future échelle des salaires peuvent être consultés sur le site du Service

du personnel de l'État de Vaud (www.vd.ch/personnel). Tout en précisant une fois encore que tous les documents publiés jusqu'ici ne sont pas définitifs et qu'ils peuvent évoluer en fonction de l'avancement des travaux techniques et de l'issue des négociations.

2. Taux des annuités

Dans l'exemple cité plus haut, l'adjoint A (classes 29-32) voit son salaire progresser sans promotion avec un taux de 3,5% les premières années (sans compter l'indexation éventuelle), puis 3,7% les années suivantes pour culminer à 3,9% dès qu'il atteint le minimum de la classe 32. D'une part, ces taux de progression sont élevés en comparaison des standards généralement appliqués. D'autre part, les fonctions actuelles étant colloquées généralement dans plusieurs classes, le taux des annuités augmente lors des «sauts de classe», ce qui signifie une progressivité des échelons. Dès lors, le système actuel ne suit pas le développement réel des compétences où les acquisitions sont plus importantes en début de carrière.

À l'inverse, le futur système cherche à valoriser la progression des jeunes collaborateurs en introduisant un taux dégressif des annuités. Il prévoit d'aménager la durée de progression en trois périodes égales (zones 1-2-3). Le Conseil d'État propose dans le cadre des négociations de fixer le taux de progression de la première zone à 2%, de la deuxième zone à 1,5% et de la dernière zone à 1%. En valorisant le début

de carrière, ce modèle avantage également les fonctions à forte pénibilité.

3. Durée de progression

Dans le système actuel, la durée de progression théorique dans une fonction est de 20 ans en moyenne. Cette durée peut être réduite par l'octroi de doubles augmentations, principe qui serait maintenu dans le futur système. L'an dernier, 44% des contrats de travail à l'État (sans compter les hors classe) étaient rétribués au salaire maximum de la fonction. Ce plafonnement relativement rapide des salaires n'est pas sans retombée sur la motivation et le plan de carrière des collaborateurs.

Le projet en l'état prévoit un allongement de la durée de progression sur 30 ans, soit trois zones de 10 années chacune (voir le graphique ci-dessous). L'introduction de ce modèle aurait notamment pour conséquence de déplaçonner certains salaires qui retrouveraient une espérance de progression.

4. Mise en œuvre

Le passage de l'ensemble des postes actuels dans les nouvelles fonctions interviendra durant l'année 2008. *La Gazette* présentera en détail dans son prochain numéro les mécanismes salariaux qui accompagneraient cette «bascule». Le nouveau système des augmentations annuelles devrait être appliqué pour sa part au 1^{er} janvier 2009.

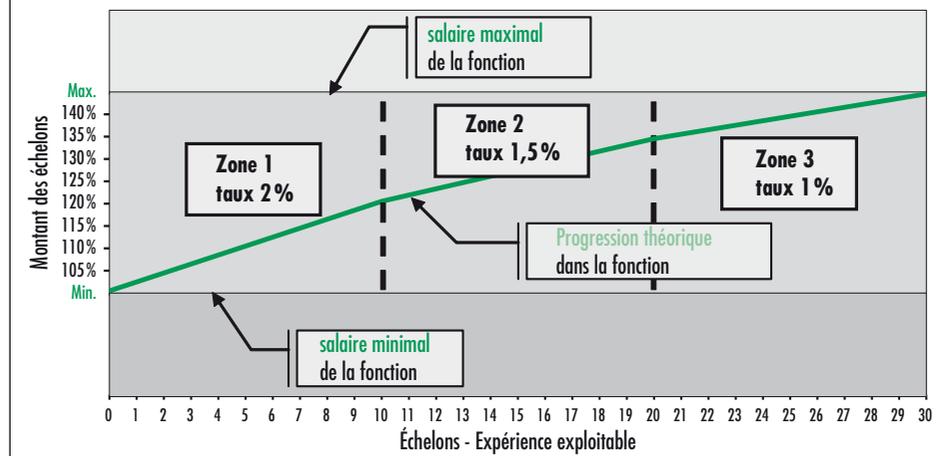
Une incertitude demeure au stade actuel sur la répartition de l'effectif dans les différentes zones de progression (cf. graphique ci-dessous), ce qui pourrait conduire à une progression très importante et rapide de la masse salariale. Aussi le Conseil d'État veillera-t-il à maîtriser cette évolution éventuelle durant les premières années de mise en œuvre du nouveau système.

Questions et réponses

Le Service du personnel ouvre une boîte de dialogue à l'adresse info.spev@vd.ch, et répond de manière personnalisée aux questions.

Parallèlement, le SPEV crée sur son site www.vd.ch/personnel une bourse aux questions qui publie de manière anonyme les questions et réponses les plus fréquentes.

Système de progression salariale avec taux dégressif (projet)



Communication, publication, internet:

Désormais réunis sous un même toit, les rédacteurs et les spécialistes web du BIC offrent aux services de l'État une palette élargie de prestations.

Le Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud, mieux connu sous le nom de BIC, a déménagé. Nouvelle adresse: Rue de la Barre 2, à l'angle nord de la place du Château. C'est là que sont désormais regroupés la direction et le secrétariat du BIC, la rédaction de la Gazette et une partie des conseillers web (naguère appelés webpublishers) de l'ancienne Cellule web. L'objectif de ce regroupement est de développer en synergie les compétences disponibles en matière de stratégie de communication, de rédaction, de mise en page, de graphisme et de conception de sites internet.

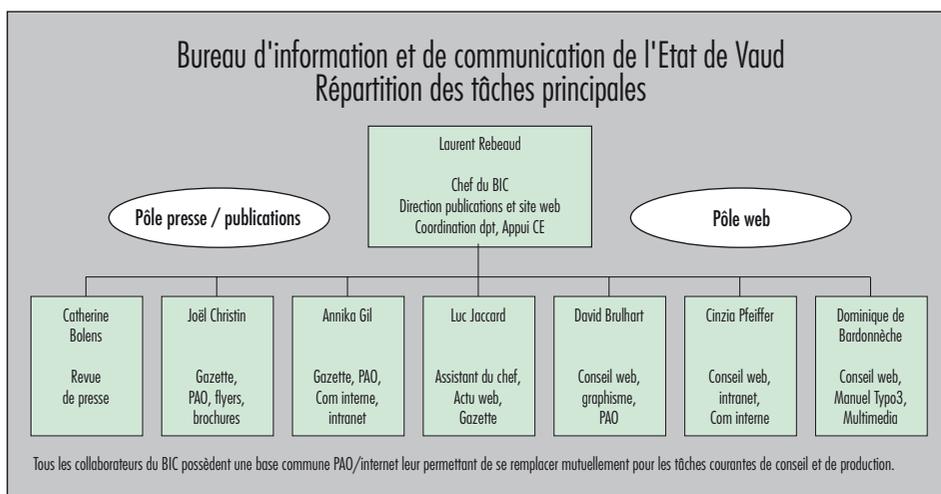
Le nouveau BIC veille à la cohérence de l'ensemble des opérations de communication de l'État, en assurant notamment la diffusion des communiqués de presse et la mise à jour des pages factières du site internet de l'État. Il offre également aux services une série de prestations pour les aider à mieux faire connaître leurs activités à leurs partenaires et au grand public. Il devient, au service des services, un centre de compétences dans les domaines de la rédaction, du graphisme, de l'édition, de l'internet et du multimédia.

Adressez vos demandes à info.bic@vd.ch



MICHAËL FAUX

L'équipe du BIC. Assises: Dominique de Bardonnèche, Catherine Bolens, Cinzia Pfeiffer. Debout: Joël Christin, Annika Gil, David Brulhart, Laurent Rebeaud, Luc Jaccard.



Conseils pour la rédaction et l'édition d'imprimés

Les affiches pour la campagne «Causons justice !», du Bureau cantonal de médiation judiciaire, le dépliant «Canton de Vaud 2007», le papillon d'information sur les travaux de la route de Mosses, le rapport final d'un jury de concours d'architecture, un article dans la *Feuille des Avis officiels* ou dans *La Gazette*, voici quelques exemples des prestations fournies aux services de l'État dans le domaine de la publication d'imprimés.

Ces prestations, internes à l'État, ne sont généralement pas facturées. Le BIC examine tout projet de publication. Tous les projets doivent d'ailleurs lui être soumis, selon la directive du Conseil d'État sur les publications. Affiches, dépliants, cartes de visite, journaux, brochures et autres imprimés peuvent être désormais produits à l'interne, depuis la conception par le service demandeur jusqu'à l'impression par la CADEV, en passant

par la mise en page, l'illustration, le conseil et les étapes prépresse que maîtrise le BIC. Dans certains cas, le bureau peut conseiller de faire appel à des ressources externes et offrir éventuellement une prestation de suivi.

Le formulaire en ligne pour annoncer un projet de publication se trouve dans l'Intranet, sous «recensement des publications».

Renseignements:
info.bic@vd.ch, 021 316 05 15



Parmi les productions du BIC: la réalisation d'affiches, celle-ci commandée par le service de protection de la jeunesse.

le nouveau BIC au service des services

Enrichir les pages de www.vd.ch: les nouvelles possibilités

Ajouter une carte afin de localiser les différents bureaux d'un service répartis sur le territoire cantonal; assortir un texte informatif d'un formulaire permettant de demander un complément d'information, de commander une brochure ou de signaler un changement d'adresse; créer une clé de recherche par commune pour une prestation décentralisée; publier un questionnaire en ligne pour une enquête de satisfaction ou une procédure de consultation: ce sont quelques-unes des nouvelles fonctionnalités que les services peuvent ajouter aux pages internet ou intranet dont ils sont responsables, par le biais d'une série d'extensions Typo3. La liste des extensions disponibles se trouve dans l'Intranet sous Communication/Internet-intranet/Typo3.

Si vous voulez installer une extension Typo3, prenez d'abord contact, au BIC, avec le conseiller web chargé des pages de votre service. Le conseiller web vous aidera à vérifier l'opportunité du choix de l'extension et, cas échéant, à trouver la meilleure manière de la rendre accessible au public. Pour la réalisation, le BIC se charge ensuite d'établir les relais nécessaires avec le chef de pôle informatique compétent et le Groupe Typo3 de la DSI.

Pour en savoir plus sur les extensions:

- **Manuel Typo3** (cliquer sur «vd.ch» et «Typo3 modes d'emploi», en bas à droite des pages du site), chapitre «Créer un élément de contenu».
- **Intranet**, sous Communication/inter-intranet Typo3.

Ajouter une carte afin de permettre aux visiteurs d'une page de mieux situer un bureau de l'État – à l'instar de celle localisant le BIC ci-contre – représente l'une des nouvelles extensions Typo3.

Internet et Intranet: l'information pour le public et pour les collaborateurs

Organisation d'une page web, création d'un intranet, introduction d'éléments multimedia: les spécialistes du BIC assistent les services

Aucune information n'échappe à l'internet. Même si une part importante des communications de l'État continue d'être imprimée, comme les communiqués de presse ou les brochures de votations, ces documents doivent être accessibles sur le site de l'État. Il a parfois été possible de supprimer la publication d'une brochure ou d'un volume, ou de réduire considérablement son tirage, grâce à la publication internet. C'est le cas de l'ancien Annuaire officiel ou du Rapport annuel du Conseil d'État. C'est aussi le cas des lois cantonales, depuis que le Recueil systématique de la législation vaudoise peut être consulté en ligne.

Conseils pour créer ou faire évoluer une page web

Les services disposent de «contributeurs Typo3» chargés de mettre à jour les pages web dont ils sont responsables. Ce réseau a été mis en place progressivement, au fur et à mesure de la migration des anciens sites des services vers le site de l'État unifié. Les contributeurs sont au bénéfice d'une formation dispensée par le CEP, grâce à laquelle ils ont acquis la maîtrise des fonctions élémentaires de Typo3 et assimilé les règles à suivre pour que leurs pages soient

accessibles aux malvoyants. Mais ils ne sont pas livrés à eux-mêmes. Chaque contributeur peut faire appel à «son» conseiller web, qui l'aide, par exemple, à réorganiser ses pages lorsque le volume des informations augmente, ou à choisir le titre d'une nouvelle rubrique. Il l'assiste également pour l'implémentation d'extensions Typo3 (voir encadré ci-contre). De manière informelle, personnalisée, souvent par téléphone ou par mail, les conseillers web assurent une part essentielle de la formation continue des contributeurs Typo3. L'évolution et l'enrichissement du logiciel suivent en effet l'évolution générale du monde de l'internet et demandent une mise à jour périodique du savoir-faire de ses utilisateurs.

Introduction du multimédia

Il est possible d'ajouter aux pages statiques du site de l'État des éléments multimédias (images animées, sons, vidéo). Cette possibilité est actuellement peu exploitée. Il est vraisemblable que l'évolution de la demande des internautes rende opportune, par exemple, la mise en ligne d'une interview filmée d'un conseiller d'État lors de l'annonce d'une décision importante, ou l'ajout d'une bande sonore à un diaporama présentant la nouvelle exposition d'un musée cantonal. Ici aussi, le BIC est prêt à traiter toute demande tendant à insérer un élément multimédia dans l'internet.

Développement de l'Intranet

L'un des domaines appelé à se développer fortement ces prochains temps est celui de l'Intranet. Certains services bénéficient déjà d'un Intranet qui diffuse des informations strictement internes. Le BIC peut intervenir sur demande pour aider à la mise en place de tels intranets, qui sont ensuite gérés par le service. Les services peuvent aussi développer, sur l'Intranet, une «vitrine» par laquelle ils présentent leurs activités et leurs prestations au reste de l'administration cantonale.

Charte graphique, liste des contributeurs, missions et prestations du Bureau d'information et de communication: www.vd.ch/Intranet/Communication. info.bic@vd.ch ou 021 316 05 15

Services	
Information et communication	
Organisation	
Activités et prestations	
Publications de l'Etat	
Contacts	

Bureau d'information et de communication

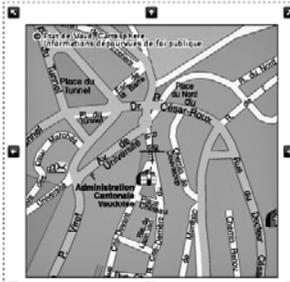
Le Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud (BIC) est en charge de la communication interne et externe de l'Etat. Il coordonne l'ensemble des actions de communication du Conseil d'Etat, du Grand Conseil et de l'ordre judiciaire. Il est le centre de diffusion des communiqués de presse et veille à la mise à jour des sites internet et intranet de l'Etat.

Le BIC applique le principe de la transparence, tel que défini dans la loi cantonale sur l'information.

Le BIC est rattaché à la Chancellerie d'Etat.

Où trouver le BIC

Masquer la carte



CONTACT BIC

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud
Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Téléphone: 021 316 05 15
E-mail: info.bic@vd.ch

Des enfants parlent aux adultes pour les 50 ans du SPJ

La fête a été belle pour celles et ceux que les jeunes intéressent. À l'occasion de son jubilé, le Service de la protection de la jeunesse a réuni les milieux concernés trois jours durant.

Du 11 au 13 septembre, le Service de protection de la Jeunesse (SPJ) a fêté son cinquantième anniversaire. Pour marquer ce jubilé et sous la bannière de *La famille pour grandir*, Boris Cyrulnik a tenu une grande conférence sur l'enfant tyran et l'ado violent. Un symposium a par ailleurs réuni des spécialistes de l'enfance victime de maltraitance psychique ou physique. Sous le thème *De l'enfance cabossée à la famille rêvée*, deux journées d'ateliers ont permis à un maximum de milieux concernés d'échanger sur la problématique de l'enfant en danger dans son développement.

Prête-moi ta plume...

Pour inscrire le demi-siècle du SPJ dans la durée, l'événement est marqué par la publication d'un ouvrage sur le thème même du symposium, à paraître aux éditions Ouverture en collaboration avec le service. Il s'agit de donner la parole – la plume en l'occurrence – aux enfants et aux adolescents dont le SPJ s'occupe. *Désolé si ça gêne* dit bien la portée de ce projet: remettre les sentiments de l'enfant au centre des préoccupations de cette institution cinquantenaire, quitte à ce que cela mette parfois mal à l'aise.

Un atelier d'écriture

Sous forme de lettre, de poème ou de chanson, rappée ou en slam, de dessins commen-

tés par les auteurs mêmes, il s'agissait de constituer un album souvenir de tant de résiliences.

Les consignes étaient claires; pour ceux que la page blanche angoissait, un atelier d'écriture animé par Mary Anna Barbey a été ouvert. Tous les enfants concernés ont pu s'adresser sur papier à une personne de leur choix et qui leur importait d'interpeller sur leurs sentiments et ce dont ils rêvent pour l'avenir.

Enfin, dans un but ultime d'inclure les enfants concernés d'un bout à l'autre de la chaîne du projet, chacun des jeunes auteurs a pu voir comment un livre se fait, jusqu'au bulletin de souscription de ses futurs lecteurs.

Rose-Marie Faller

Fondé en 1957, le Service de protection de la jeunesse existe dans sa forme actuelle depuis 1970, date à laquelle il était rattaché à l'ancien Département de la prévoyance sociale et des assurances.

La Loi du 29 novembre 1978 sur la protection de la jeunesse a régi son activité jusqu'à l'entrée en vigueur au 01.01.2005 de la Loi du 4 mai 2004 sur la protection

des mineurs, qui fonde ses missions.

Le Service de protection de la jeunesse fait partie du Département de la formation et de la jeunesse depuis 1998. Son organisation actuelle, comprenant quatre Offices régionaux de protection des mineurs et un Office de surveillance des structures d'accueil de mineurs, date de 2004.



La page de couverture de l'ouvrage suggère la qualité expressive du contenu de l'ouvrage publié pour marquer le coup des 50 ans du SPJ

Poème, extrait tiré de l'ouvrage

Maman, je regrette tant
tous les mauvais temps
J'te comprends, je t'entends,
malgré tout j'attends le bon moment
Pour vivre normalement. Ca m'fait mal
quand j'te mens,
quand j'vois c'que tu ressens
J'te sens seule Maman.

Bulletin de souscription et complément d'information sur le site www.vd.ch/services/protection-de-la-jeunesse/dossier-et-actualites

Jean-Pierre RoCHAT quitte la tête de la Direction de l'enseignement postobligatoire

Le Conseil d'État a pris acte de la démission de Jean-Pierre RoChat, directeur général de l'enseignement postobligatoire (DGEP), qui a souhaité faire valoir son droit à la retraite dès le 1^{er} juillet 2008, après 35 années d'activité dans la formation et l'enseignement vaudois.

Jean-Pierre RoChat est entré à l'État de Vaud en 1973 en qualité d'enseignant à l'École professionnelle commerciale de Lausanne, avant d'en devenir le doyen dès

1980, puis le directeur en 1987. En 1996, le Conseil d'État l'a nommé chef du Service de la formation professionnelle puis, suite à la réorganisation du DFJ en 2004, l'a désigné directeur général de l'enseignement postobligatoire (DGEP). Ses compétences d'organisation et de gestion ont notamment permis de mettre en œuvre cette entité regroupant la formation professionnelle, les gymnases et l'Office de perfectionnement, de transition et d'insertion (OPTI).

Retraite du préfet de Lausanne Jacques Nicod

Jacques Nicod, préfet du district de Lausanne, a fait valoir ses droits à la retraite. Né en 1945, il quittera ses fonctions le 31 mars 2008 après avoir exercé le métier de préfet pendant neuf années et assumé divers mandats pour le compte du Conseil d'État et de l'administration (commission de construction de l'EMS Primerocroche à Prilly, commission de consécration). Jacques Nicod a aussi été conseiller communal de Prilly, puis conseiller municipal de 1984 à 1999.

Logiciel libre: Vaud montre l'exemple

À l'initiative du Canton de Vaud, un cadre a été posé pour la coopération entre collectivités publiques suisses dans le domaine des logiciels libres

Le développement de la cyberadministration pourrait s'accélérer grâce à une récente décision prise par la Conférence suisse de l'informatique (CSI) sur proposition du Canton de Vaud. Celle-ci a en effet adopté à l'unanimité une licence «open source». Cette licence pose un cadre juridique à l'utilisation, la copie, la modification et la diffusion d'applications informatiques développées dans l'esprit des logiciels libres par les collectivités publiques.

Économies d'échelle

Aux transactions privées effectuées quotidiennement par internet (ordres bancaires, achats, réservations, etc.) devraient bientôt s'ajouter de nombreuses transactions administratives (cyberadministration). La Suisse accuse cependant un sérieux retard dans ce domaine. La faute notamment aux coûts de développements informatiques que chaque canton ou commune assume pour aboutir à la réalisation de systèmes différents qui assurent des fonctions analogues voire identiques. Or l'harmonisation des pratiques, le développement de logiciels qui répondent aux besoins d'un grand nombre d'utilisa-

teurs ainsi que la mutualisation des dépenses d'exploitation (par exemple grâce aux centres de calcul partagés) permettent de limiter ce gaspillage. Il s'agit d'éviter que chaque collectivité publique investisse pour développer des solutions qui existent déjà ailleurs.

Application immédiate

La nouvelle licence, adaptation au droit suisse de la GNU-GPL (General Public Licence), concerne Confédération, cantons, communes et entreprises de droit public. Elle permet de mettre à disposition permanente et gracieuse de toute entité publique les codes sources développés par une entité pouvant satisfaire le besoin d'une autre. Cette mise à disposition inclut le droit non seulement d'utiliser, mais aussi et surtout de comprendre, modifier, améliorer la solution mise dans le «pot commun». Les négociations bilatérales deviennent ainsi superflues et des synergies se développent indépendamment des cycles de décision budgétaires et des processus et délais liés aux marchés publics.

Le Canton de Vaud, initiateur de cette licence, l'État de Vaud entend l'appliquer sans attendre pour plusieurs de ses développements informatiques comme TENER (télégestion énergétique des bâtiments), CAMAC (suivi des demandes d'autorisations de construire) ou la nouvelle application supportant le cadastre géologique.

Infos: www.vd.ch/oss et www.sik.ch

Canton de Vaud: trois sites en réseau

Afin de faciliter la recherche d'informations sur le canton et d'offrir aux internautes aisance et ergonomie dans la navigation, l'Office du Tourisme du canton de Vaud et l'État de Vaud ont mis en relation de leurs trois sites internet:

- le site de l'administration cantonale

vaudoise – www.vd.ch – qui guide les citoyens dans leurs démarches auprès de l'administration et leur donne des renseignements exhaustifs sur ses activités;

- le site de l'Office du Tourisme du canton de Vaud – www.region-du-leman.ch – faisant la promotion touristique du canton;

- le nouveau portail international de promotion du canton – www.vaud.ch – qui énumère les différents atouts du canton et les prestations qui y sont offertes, et se destine aussi bien aux particuliers, aux entreprises qu'aux institutions internationales.

Dorénavant, la navigation entre ces trois sites peut se faire au moyen d'un simple clic sur des onglets mis en évidence en haut de chaque page.



Causons justice!

Causeries avec des juges et des acteurs de la justice

Lausanne, gymnase du Bugnon, salle 211, à 18h30
Entrée libre!

Après le succès de la première causerie de septembre, voici les dates à retenir pour
les prochaines causeries:

Mon procès, combien ça coûte?

Mercredi 24 octobre 2007

La justice, trop rapide ou trop lente?

Mercredi 28 novembre 2007

mon procès combien ça coûte ?

mercredi 24 octobre 2007, 18h30

entrée libre

Lausanne
Gymnase du Bugnon



Causons Justice!

www.justice.mediation-vaud.ch

Qu'est-ce qui se cache derrière les avances de frais, les honoraires, l'assistance judiciaire, les avocats d'office? Sait-on ce qui, en justice, prend du temps, et ce qui n'en prend pas? Les causeries apporteront des éléments de réponses à ces questions. Les causeries sont des échanges sur des thèmes liés à la justice au sens large. Gratuites et publiques, elles sont animées par Serge Gumy, journaliste à 24 heures.

Les causeries sont organisées conjointement par le Bureau cantonal de médiation en matière d'administration judiciaire et par l'ordre judiciaire vaudois.

Informations: www.vd.ch/justice

Le Registre foncier s'adapte au découpage constitutionnel

Le Conseil d'État a adopté la nouvelle organisation territoriale des registres fonciers, qui se mettra en place progressivement de 2008 à 2012. Cette réorganisation répond aux nouvelles dispositions de la Constitution et de la Loi sur le découpage territorial. Neuf offices et un bureau détaché resteront localisés à terme dans le canton, contre treize offices actuellement.

La mise en œuvre du découpage constitutionnel implique de poursuivre la réorganisation du Registre foncier en se calquant sur les nouveaux districts, à l'exception de l'Ouest Lausannois. Les nécessaires opérations techniques ou administratives préalables expliquent la réalisation échelonnée du dispositif qui apparaît dans l'encadré ci-contre.

- **Jura-Nord Vaudois à Yverdon-les-Bains**
courant 2008: regroupement d'Orbe sur Yverdon-les-Bains; courant 2009: regroupement de La Vallée sur Yverdon-les-Bains.
- **Lavaux-Oron à Cully, Broye-Vully à Moudon et Gros de Vaud à Échallens**
courant 2010: détachements de 17 communes d'Oron sur Cully, et de 15 communes d'Oron, Moudon et Yverdon sur Échallens.
- **Lausanne et Ouest Lausannois à Lausanne**
courant 2011: détachements de 5 communes de Morges sur Lausanne, et de 3 communes de Lausanne sur Cully.
- **Nyon et Morges**
courant 2011: regroupement de Aubonne-Rolle sur Nyon (15 communes), et sur Morges (15 communes); détachement de 22 communes de Cossonay sur Morges.
- **Riviera-Pays-d'Enhaut et Aigle**
bureau détaché de Vevey à Château-d'Oex. Aigle inchangé.

Ainsi, en 2012 au plus tard, le canton comptera neuf offices: Aigle, Nyon, Morges, Yverdon-les-Bains, Moudon, Échallens, Lausanne, Cully, Vevey, et son bureau détaché de Château-d'Oex.

Comme lors des phases antérieures, les futurs regroupements permettront de simplifier la structure administrative du Registre foncier et de diminuer les dépenses de fonctionnement de l'État. La réduction éventuelle du personnel reposera exclusivement sur les départs à la retraite et la non repourvue des postes vacants. Du point de vue des utilisateurs des registres, le rapide développement informatique et l'introduction de la consultation à distance limiteront les inconvénients géographiques.



PRÉVENTION

«Un air de liberté» soufflera sur le canton

Du 29 octobre au 11 novembre prochain, les murs du canton se pareront d'azur à l'occasion de la nouvelle campagne d'affichage lancée par le CIPRET-Vaud. But de l'opération: marquer les esprits et relancer le débat autour de la fumée passive dans les lieux publics. Car si cette question a passablement mobilisé la presse et l'opinion publique l'année dernière, force est de constater qu'il reste encore bien du chemin à parcourir avant que des mesures concrètes et efficaces soient enfin appliquées et protègent l'ensemble de la population.

Sur le fond, cette nouvelle campagne du CIPRET-Vaud se démarque des approches employées habituellement dans le domaine de la prévention du tabagisme. Point de recommandations ou de messages destinés à choquer, mais un discours frais et positif, via le slogan «un air de liberté, sans fumée», mettant en avant les avantages d'une vie sans tabac. Le visuel élaboré pour l'occasion, quant à lui, se veut volontairement épuré avec l'accroche «un air de liberté, sans fumée» détachée sur un large fond bleu évoquant un espace dans lequel il fait bon vivre et respirer.

La campagne d'affichage couvrira les villes de Lausanne, Morges, Yverdon, Nyon, Vevey, Montreux et Villeneuve ainsi que bon nombre de petites communes. Durant la même période, près de 60 bus décorés aux couleurs d'«un air de liberté,



sans fumée» circuleront dans tout le canton et relayeront ainsi l'action, à la fois dans les centres urbains et la périphérie.

Initiée par le CIPRET-Vaud, la campagne est également soutenue par le Service de la Santé Publique, l'Institut suisse pour la prévention de l'alcoolisme et des autres toxicomanies (ISPA) et la Ligue Pulmonaire Vaudoise.

Plus d'informations: www.cipretvaud.ch

Effets encourageants

Au Service de la santé publique, Léonie Chinet, cheffe de projet, a participé à la mise sur pied de cette campagne. Deux questions:

– *Quel est votre point de vue sur le message de la campagne?*

– Le slogan prend le contre-pied des messages mis en avant pour vendre la cigarette comme moyen de s'affranchir et de jouir de la liberté. Il vise à rappeler que le droit de respirer un air sans fumée devrait aujourd'hui aller de soi, au même titre que le droit d'accès à l'eau potable. Il faut espérer que ce message ne laisse pas les fumeuses et fumeurs indifférents mais les amène à réfléchir sans se sentir jugés personnellement.

– *Quel bilan tirez-vous près d'un an après que l'administration est devenue «sans fumée»?*

– Nous entendons des messages positifs également de la part de fumeurs. Peu de plaintes nous sont adressées. Il est par contre trop tôt pour voir si le taux de fumeurs a diminué. Il faut un temps de stabilisation

Mettre en valeur ses compétences grâce aux séminaires d'entraînement 2008 du CEP

À l'image d'une préparation sportive, le Centre d'éducation permanente (CEP) propose en 2008 sept séminaires destinés à entraîner ses aptitudes.

Le programme 2008 du CEP vous invite à pratiquer des exercices tonifiants qui vous permettront de consolider les acquis des séminaires de base. Sous l'œil attentif du coach et à l'aide de vos pairs, vous augmenterez vos performances en testant vos pratiques. Les feedbacks recueillis vous aideront à corriger et affiner vos compétences dans des domaines tels que la communication professionnelle, la conduite de séance, la négociation ou la résolution de problèmes. Cette nouvelle formule vise également à augmenter les échanges de bonnes pratiques et le partage d'expériences. Vous pourrez faire vôtre la devise de l'humoriste et célèbre écrivain, George Courteline: «*Méfie-toi des conseils*

mais suis les bons exemples». Ces séminaires s'adressent à toute personne qui a suivi un module d'initiation sur le thème choisi et qui vise un objectif concret de formation. Ils offrent un terrain propice à la résolution de problèmes et aux mises en situation.

Anne-Pascale Melly/CEP

Les séminaires d'entraînement

Pour les cadres

- S'entraîner à trouver des solutions inattendues (pour chef de projet).
- S'entraîner à la négociation
- S'entraîner à la conduite de séance
- S'entraîner à la simplification de processus
- S'entraîner à la répartition constructive

Pour les chef-fe-s d'équipe

- S'entraîner à trouver des solutions inattendues.

Tout public

- S'entraîner à communiquer en professionnel

Retrouvez l'ensemble des offres de formation du CEP pour 2008 sur www.cep.vd.ch

Faites valider votre expérience de cadre!

Douze lauréat-e-s ont reçu des mains de la conseillère d'État Anne-Catherine Lyon les premiers *Certificates of advanced studies* (CAS) HES en *Management* et *Gestion du changement* ou en *Gestion publique locale*, le 11 mai dernier (photo en page une). Cette étape marque l'aboutissement d'une collaboration inédite entre la Haute Ecole de l'ingénierie et de gestion (HEIG-VD) et le Centre d'éducation permanente

CAS, un cursus estampillé Bologne

Qu'est-ce qu'un CAS? Il s'agit d'un Certificat d'études avancées qui constitue le plus petit cursus certifié en formation continue dans le processus de Bologne. Un CAS correspond à 10 ECTS (European credits transfer system), crédits reconnus au niveau européen. Quelque 46 cadres en fonction, titulaires de CFC ou de diplômes universitaires, suivent ou ont suivi un ou plusieurs modules de cette formation pratique. Ils proviennent d'un large horizon d'administrations cantonales, communales et parapubliques. Ils ont choisi leur parcours en fonction de leurs priorités.

Ceux qui désirent d'abord augmenter

l'efficacité de leur équipe s'inscrivent au certificat de formation continue *Management* (env. 200 h. tout compris). Le certificat *Gestion du changement* (env. 100 h.) sera la priorité de ceux qui doivent mettre en œuvre des changements importants au sein de leur structure. Les titulaires de ces deux certificats reçoivent le CAS correspondant.

Quand à ceux pour qui la gestion financière et juridique ainsi que la compréhension du contexte économique de leur collectivité sont dominantes, ils s'engageront dans le CAS en *Gestion publique locale* (env. 350h.). Ainsi pourront-ils dialoguer de façon crédible avec les spécialistes tout en apportant un soutien solide à leurs élus.

Séance d'information

Les cours sont concentrés les vendredis et samedis, de façon à rendre la formation aussi compatible que possible avec un emploi à plein-temps. Pour en savoir plus sur l'édition 2008, consultez le site www.cep.vd.ch, rubrique certificats. Séance d'information le 19 novembre à 17h30 au CEP.

Pierre Jacot/CEP

L'avis d'un diplômé

Interview de Denis Rohrbasser, chef du Centre d'entretien des routes nationales de la Blécherette.

Quelles ont été vos motivations à vous engager dans ces formations?

– Le programme des cours proposés est attractif, ambitieux et répond tout à fait à mes attentes professionnelles. La mise en parallèle avec mon activité quotidienne (situation réelle et non des cas d'école) est une valeur ajoutée de la formation, surtout dans les domaines du management et de la gestion du changement.

Quels bénéfices en avez-vous déjà retirés?

– Le renforcement de mon leadership, une meilleure analyse procédurale et une approche plus structurée avec mes partenaires en conjuguant les aspects humains et managériaux.

Comment conciliez-vous charges professionnelles et formation?

– L'investissement personnel est non négligeable, une partie des modules se déroulant le samedi. Durant certaines périodes de l'année, la conciliation de la formation et de l'activité professionnelle demande une organisation pointue de son agenda. Les travaux demandés dans chaque module, parfois même du E-learning, requièrent de la disponibilité et un surplus de travail, disponibilité prise sur son temps de loisir.

Que pensez-vous du mélange de participants issus tant des communes que du Canton et du parapublic?

– La mixité des participants fait la part belle aux échanges, aux partages d'expériences et aux situations vécues (tout en gardant les aspects de confidentialité). Le renforcement de son «réseau» (carnet d'adresses) de connaissances professionnelles est un atout supplémentaire.

Quels conseils donneriez-vous à ceux intéressés par cette formation?

– Foncez et ne perdez pas de temps à choisir le type de CAS adapté à vos besoins professionnels.



À donner: Combiné Four/Micro-onde Rosières, encastrable. Dimension: P 40, L 57.5, H 37.5 cm. Transport par l'acquéreur. Tél.: 076 451 49 81 ou 079 380 04 41.

À vendre: skis Atomic Carvin Beta race 9'16 longueur 160 cm. Jaune/noir. Avec fixations 412 race. Pratiquement pas utilisés. Excellent état. Prix payé: 1'200.-, cédés à 350.-. Pour cause préférence snowboard. Très belle affaire. Tél.: 021 799 28 83 ou adml@bluewin.ch.

À vendre: rameur Kettler Coach. Idéal pour un entraînement complet à domicile, musculation et cardio. Acheté neuf en janvier 2007, vendu fr 600.- avec garantie 15 mois (valeur neuf fr. 950.-). Tél.: 024 425 88 56 ou 079 411 67 37.

À vendre: un salon en rotin, composé de 3 fauteuils et d'une table carrée, année 1980. Avec aussi 1 fauteuil à bascule en bois foncé dossier droit. Le tout pour 480.-, à emporter. Tél. 021 887 70 91.

À vendre: lit futon avec sommiers incorporés, mesure du cadre 180 x 208 cm, Fr. 300.- + meuble TV, avec plateau tournant et 2 portes en verre, hêtre et noir, H 72.5 cm, P 43.5 cm et L 70 cm, Fr. 80.- + bar d'angle en hêtre, 137 cm x 165 cm ou 155 cm x 130 cm, car l'une des armoires est modulable, Fr. 450.-. Tél.: 078/892 56 19.

À vendre: lits superposés, avec tiroir glissant, pour rangement, achetés fr. 450.- en 2005, et laissés pour fr. 200.-, à l'emporter, pour cause double emploi. Tél.: 021/635 45 50 ou j.sonnard@freesurf.ch.

À vendre: magnifique piano droit, noir laqué, en excellent état, marque SAMICK SU 118. Disponible tout de suite. Prix: 3'000.-, à discuter. Tél.: 079 513 35 07 ou 021 781 30 06.

À vendre: armoire à vin comprenant: 2 zones de température séparées réglables, température intérieure réglable de 5 à 22 degrés, filtre spécial qui purifie l'air, 6 clayettes en bois ajustables, avec serrure. Capacité utile de 368l. (113 bouteilles). Jamais servie, encore dans emballage d'origine. Prix magasin: frs 2'300.-, cédée 2'000.-. Garantie 2 ans. Tél.: 076/588 57 85 ou laurent.chapuis@vd.ch.

À vendre: différents objets pour personne adulte handicapée: une voiture Renault Kangoo 1.6 automatique équipée pour transporter fauteuil roulant; un fauteuil électrique

marque Invacare; un lit électrique complet avec matelas pharma form; un lève-personne avec batterie et chargeur; chaises de douche et de bain; un déambulateur ainsi que divers accessoires et petit matériel en parfait état. Renseignements au 021 881 26 06.

À vendre: magnifique Honda Hornet CB600F orange métal., mai 2005, 7'800 kms, avec accessoires homologués (2'500.-) + housse de protection moto + 2 casques (1 neuf) Arai RX7 Corsair couleur moto et visières fumées. Prix: frs 7'900.- à discuter. Tél.: 076/ 328 20 65 ou m.fly@bluewin.ch

À vendre: caravane Buerstner, modèle Ventana 550 Avantgarde, avec lit à lettres 140x200, salle de bain avec WC et douche, lavabo dans la chambre, grande lucarne de toit, eau chaude, air pulsé, auvent. Prix: 12'000.-. Tél.: 079 541 47 68.

À vendre: Fiat Panda 1.2 Dynamic, année 2005 (juin), 23'000 km, bleu métallisé, climatisation, jantes alu + 4 roues hiver, barres de toit. Radio/CD MP3. Excellent état. Cause double emploi. Possibilité de reprendre leasing (214.-/mois). (079/343 22 38). Prix: frs 11'000.- (à discuter). Infos: christophe.aeby@lausanne.ch ou 021/315 34 87.

À vendre: superbe Honda Accord type R, modèle 2002, 92'000 km, noire, expertisée en 06.2006. Prix: frs 20'500.- à discuter. Tél.: 076/336 62 02 ou 076/433 62 02.

À vendre: Volvo break 960, toutes options, expertisée. Prix: frs 7'600.-. Tél. 079 449 15 34.

À vendre: Citroen Xsara Picasso 1,8, anthracite mét., essence, boîte manuelle, 70'000 km, année 2001. Prix: 11'500.-. Tél. 021 791 39 17 ou monique.besson@freesurf.ch

Cherche à louer: entre Aubonne-St-Prex et Bière un appartement de 3 à 3 1/2 pièces loyer maximum: 1'500,- avec charges. Tél.: 021 808 69 47 ou christiane@virtua.ch

À louer: place de parc intérieur libre de suite au Chemin des Roches 36, à Epalinges. Location: frs 120.-, cédée 90.-. Renseignements et visite: 076 512 81 85 (le soir).

À louer: Chavornay (vieux village), 4.5 pièces (132 m²), dans maison de 2 appartements. 1er étage: cuisine entièrement agencée, WC-réduit, salon - salle à manger avec poêle, grande terrasse. Dans les combles: 3 chambres à coucher, 1 salle de bains avec douche et baignoire, 1 réduit, 1 petit balcon. Cave, 2 places de parc. Quartier tranquille et à 2 minutes de l'autoroute. Loyer: fr. 1'800.- + env. fr. 200.- d'électricité. Libre: dès le 1er octobre. Pour visiter ou avoir plus d'infos: 079 212 87 60 ou 024.441 16 44.

À louer: Pully, magnifique appartement de 4 1/2 pièces de 100 m² dans une petite villa de 3 appartements. Lumineux, calme, cuisine agencée, balcon et vue. Libre dès le 1er novembre 2007. Loyer: Fr. 2'500.- + charges. Tél.: 078 880 01 51.

A louer: Bex centre, Place du Marché 18, de suite ou à convenir, 2 appartements: 3.5 pièces, 1'330.-, charges comprises; 2.5

pièces 980.-, charges comprises. À louer aussi un local commercial avec vitrine, 85 m² pour 1'800.-, charges comprises, ainsi qu'un garage avec atelier et place de parc pour 200.-. Tél.: 024-473 62 00, Mme Gippa, (heures de bureau).

À louer: à Malapalud (2 minutes d'Echalens) 6 appartements neufs de 5 1/2 pièces (4 duplex avec terrasse & 2 dans les combles avec grand balcon), pour janvier 2008. Loyer: de Fr. 2'250.- à Fr. 2'350.-+ charges Fr. 200.-, places de parc intérieure et extérieure comprises. Un local de 37 m² au sous-sol est également à louer. Infos et visite: 021 626 51 47 (soir).

À vendre: maison-chalet (rte d'Yverdon 19, 1510 Moudon), construite en 1951 sur parcelle de 2400 m². Sous-sols en maçonnerie: caves, chaufferie, buanderie. 1er étage: hall, 3 chambres, balcons, cuisine et salle de bains. 2e étage: grande chambre, galetas et débarras. Habitable de suite. Rénovations ultérieures pour bricoleur. Possibilité de partager le terrain pour créer une parcelle à bâtir. Infos: 021 905 48 77 ou 021 905 48 79.

Vacances: cherche à louer période juillet-août 2008, maison de vacances pour 8 personnes avec piscine. Tél.: 021 964 17 38 ou 079 210 66 77.

Vacances: en Grèce, à Parga, au nord du pays en face de Corfou. À louer dans belle maison bien située des studios, des chambres et un appartement 3 pièces, dès frs 70.- par jour. Bon niveau de confort. Dépaysement garanti. Plus d'infos: 079 635 02 23.

Vacances: à louer pour les vacances d'automne jolie maison en Provence, en pleine nature, pour 4 à 5 personnes. Tél.: 079 356 81 09.

Vacances: à louer à l'Etivaz, magnifique chalet 5 pièces, pour 8 personnes, en pleine nature, très lumineux, très ensoleillé, vue, 2 salles de bains-WC, grande salle de jeux, prix baissé. Tél.: 021 801 66 37.

Vacances: Noël à la montagne, Anzère, pour 4-5 personnes, appartement confortable de 3 pièces entièrement équipé, balcon plein sud avec vue imprenable. Libre du 22 au 29 décembre 2007. Loyer: 1 150.- tout compris. Également libre en février 2008. Tél.: 079 677 80 75 ou locsympahotmail.com

Vacances: appartement de 2 pièces à Crans-Montana, près du centre, 1 chambre avec lit double, 1 chambre 2 lits superposés, cuisine, salle de bain avec baignoire, coin salle à manger, salon avec TV et DVD, place de parc extérieur. Prix varie selon la saison. Nettoyage par vos soins ou 100.-. Plus d'informations: dufour.rebecca@gmail.com ou 021/864.44.37.

Vacances: pour un jour, un week-end ou une semaine, louez un chalet-colonie de 12 à 50 places dans la station de Vichères - Liddes (St-Bernard), toute l'année. Pension sur demande. Cinquante places également disponible dans un chalet proche. Prix par nuit: 13.- à 17.-, tout compris, selon la saison et l'âge. Renseignements: 079 342 64 29.

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» et sur Intranet sont gratuites pour les collaborateurs de l'État de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte à info.gazette@vd.ch ou à La Gazette, Rue de la Barre 2, 1014 Lausanne ou par fax au 021 316 40 52.

Consultez les petites annonces sur Intranet: accès depuis la page d'accueil du site www.vd.ch.



La vigne, le goût du terroir pour partager

Henri Delafontaine cultive sa vigne sur les hauts de Vevey et contribue ainsi à la renommée du patrimoine de l'Unesco

Un coin de paradis, avec la Vallée du Rhône et les Dents du Midi pour fond de scène, abrite une vigne plantée il y a trente ans par un instituteur, devenu directeur de l'établissement scolaire d'Oron-Palézieux. Henri Delafontaine y fait son vin et s'est initié aux tâches de la vigne, de l'aménagement du sol à la mise en bouteilles de différents crus en quantités confidentielles.

Dans cet écrin de verdure niché dans le vallon de la Bergère, un cor d'harmonie emplit l'air de sons ronds et soyeux; la demeure est toute en baies ouvertes sur le panorama extraordinaire. L'oreille et l'oeil clair du viticulteur sont de toute évidence aussi sensibles et développés que ses papilles gustatives.

Un projet pour toute une vie

L'histoire de cette vigne remonte à l'enfance de son propriétaire. Le grand-père possédait quelques cepes à La Tour de Marsens. La capite est toujours là, mais les propriétaires ne sont plus de la famille. Il a fallu chercher ailleurs pour réaliser ce projet de poésie et de philosophie du pédagogue. «Conduire un projet de A à Z sur toute une vie, une génération au moins, en ne sautant aucune étape.»



PETITES ANNONCES

Suite et fin de la page 14

Divers (appui scolaire): cherche une personne pouvant aider au suivi de ses cours, une apprentie de première année mécanicienne en automobile. Région Yverdon. Tél.: 078 710 49 77.

Divers (chant): envie de chanter dans un chœur sympa? Bienvenue aux débutants! Nous cherchons de nouveaux choristes. Au programme: chansons de tous pays, compositeurs romands, gospel... Répétitions lundi soir, à Chavornay (Yverdon). Venez nous rejoindre. Infos: 079 708 52 69 ou etortelli@hotmail.com

Divers (perdu): en balade sur le chemin qui mène de la Grande Croix, col du Sanetsch, à la cabane Prarochet, peut-être avez-vous trouvé ma bague «Mood» en acier et titane? Merci. Tél.: 079 347 52 08.



Henri Delafontaine dans sa vigne de Bergère, à Jongny; aujourd'hui une part de patrimoine de l'Unesco!

Le vocabulaire de la vigne et du vin

Tout au long de l'année, planter, soigner, traiter, tailler, cultiver, faucher entre les lignes, vendanger, vinifier, affiner... Sur la terre à la fois argileuse et sablonneuse de la l'ancienne moraine du glacier, les barbues de pinot noir, bouts de sarments greffés, ont été plantées en 1978. La taille en guillot est réalisée pour cette vigne mi-haute sur fil. Dès le mois de mai, il faut épienner, effeuiller en juin, palisser au fur et à mesure que poussent les tiges entre les fils; sulfater contre les maladies et parasites, cisailler, puis emballer la vigne de pied en cap pour la protéger par des filets contre les animaux amateurs de bon fruit, avant la véraison, au moment où le raisin traluit. C'est à ce moment que l'on privilégie la qualité du raisin plus que la quantité. La main mime et s'anime à chacun de ces mots rares de la langue du pays, dont le dictionnaire de l'ordinateur ignore souvent le sens.

Depuis cinq ans, les vieilles souches de Pinot noir sont remplacées au fur et à mesure par du Garanoir, qui va donner une couleur plus intense au vin, une touche plus flatteuse, entre moins de sucre et plus de velours.

«Si tu sautes une opération, tu perds tout»

Après les vendanges sur une ou deux fins de semaines d'octobre, on procède au pressage, au transvasage des jus pour toutes sortes de spécialités. Des caisses de Riesling arrivent d'ailleurs; du muscat provient d'un autre endroit et avec le tout, des amis ont inventé un assemblage noble. Intervient alors la chimie naturelle et mystérieuse de la vinifi-

cation, différente selon qu'il s'agit de faire du rouge ou du blanc. Henri Delafontaine a choisi la fermentation carbonique des grappes entières, où les rafles et les tiges restent attachées aux grains qui fermentent avant le pressage.

Une fois en tonneau, le jus de raisin fermenté nécessite une surveillance étroite: gare au vin qui boque, lorsque les bourbes se mettent à pourrir et ruinent le précieux liquide de leur goût de terre et de pourriture. Contre ce malheur-là, il faut aérer le vin, débourber deux fois, recaper les tonneaux qui pompent en ajoutant, au fur et à mesure de la perte, du vin en bouteilles des années précédentes, à moins que l'on dispose d'un chapeau flottant qui descend avec le niveau de liquide. Et si tout semble aller mal, faire couler le vin sur une plaque de cuivre... «Mais ça pue!»

Quelques semaines avant la mise en bouteilles, on colle le vin au blanc d'œuf battu en neige, dont l'émulsion va regrouper les particules fines en suspension dans le vin et les précipiter au fond du tonneau.

Dernière fête avant l'été: la mise en bouteilles et le bouchonnage avec liège de première qualité.

Le sens du partage

Ce qui porte cet homme à cette discipline quotidienne, c'est le rituel des opérations, la patiente répétition de gestes indispensables. Un calme cérémonial qui enrichit de divers sens le bon vin que l'on déguste à petites lampées, à deux pas de la terre qui l'a nourri de son goût savoureux.

Rose-Marie Faller



Espace Arlaud: Vu du ciel

Une exposition du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire et de la Section d'archéologie cantonale vaudoise réunit les meilleures photographies aériennes des sites vaudois réalisées au cours des trente dernières années. Un superbe voyage dans le passé...



ARCHÉOLOGIE CANTONALE

Grandson: vestiges d'un pont disparu à Corcelettes.
©Archéologie cantonale

Les vestiges archéologiques de toutes périodes sont particulièrement abondants dans le territoire vaudois, mais ils sont pour la plupart dissimulés par les sols agricoles, la végétation et par les eaux.

Une méthode de prospection

L'observation aérienne réalisée au moment favorable permet des découvertes spectaculaires. L'intérêt de «l'archéologie aérienne» n'a pas échappé aux archéologues vaudois, qui pratiquent cette méthode de prospection depuis plus de trois décennies, pour enrichir leur inventaire des sites cantonaux.

Sélectionnées parmi une collection qui compte aujourd'hui près de douze mille photographies, une soixantaine de clichés sont présentés dans l'exposition et dans la plaquette qui l'accompagne. Des objets provenant de certains des sites évoqués sont inclus dans l'exposition.

Des phénomènes révélateurs

Chacune des images choisies présente une facette particulière du passé conservé dans le sol ou matérialisé par les monuments. Les phénomènes qui, vus du ciel, peuvent révé-

ler les sites disparus sont d'une étonnante diversité: sécheresse, humidité des sols, différence de croissance des végétaux, fonte des neiges, mise en évidence des reliefs du terrain par un éclairage rasant...

Dans les sites bâtis, le choix de l'angle de vision adéquat explique instantanément les intentions de l'urbaniste ou de l'architecte du XIII^e siècle.

Plaisir esthétique

Au-delà de l'intérêt historique ou scientifique, ces photographies proposent une vision somptueuse et inhabituelle du patrimoine. L'étonnement de la découverte archéologique se double d'un vrai plaisir esthétique.

Denis Weidmann
archéologue cantonal



ARCHÉOLOGIE CANTONALE

Orbe: dans les blés, le plan des constructions de la villa romaine de Boscéaz.

Espace Arlaud, Place de la Riponne, Lausanne, du mercredi au vendredi de 12h à 18h, samedi et dimanche de 11h à 17h. Entrée libre jusqu'à 16 ans. Premier samedi du mois: entrée gratuite pour tous. Jusqu'au 13 janvier 2008.

www.vd.ch/musée-archeologie-histoire

Expositions

Fondation Claude Verdan, Rue du Bugnon 21, Lausanne, *Très toucher & touche-atout*, du mardi au vendredi 12-18h, samedi 11-18, jusqu'au 21 octobre. www.verdan.ch

Musée de Zoologie, Palais de Rumine, *Peinture en bocal / Bocal de peinture*, œuvres de Stéphane Belzère, peintre franco-suisse né en 1963. La peinture dialogue avec les objets scientifiques et offre un nouveau regard sur les collections du musée de zoologie. Mardi-jeudi, de 11h-18h; ve-dimanche, 11h-17h. Gratuite jusqu'à 16 ans, l'entrée est libre le 1^{er} samedi du mois. **Visites commentées gratuites:** 3 nov, 1^{er} déc et 5 janvier à 14h. Jusqu'au 3 février.

www.zoologie.vd.ch

Espace des Inventions, Vallée de la Jeunesse 1, Lausanne, Feuille, Caillou, Ciseaux... Matériaux, exposition interactive sur les matériaux que l'on trouve autour de soi, mais aussi ceux que l'on utilise dans des situations particulières. Pour tous âges dès 7 ans. Classes et familles: entrée de 3 à 5 francs, gratuit jusqu'à 7 ans. Jusqu'au 6 janvier.

www.espace-des-inventions.ch

Archives cantonales vaudoises, Lausanne, *Quand l'héraldique prend ses quartiers*, jusqu'au 6 janvier 2008.

Manifestations culturelles

Centre pluriculturel et social d'Ouchy, Beau-rivage 2, Lausanne, *Zéro de conduite*, un spectacle d'humour par l'odieuse compagnie, portrait des élèves conducteurs et de leurs professeurs «ès-L». Du 5 au 7 octobre, vendredi et samedi, à 20h30, dimanche, à 17h. Autres spectacles à Aigle, Villeneuve, Vevey et Cugy.

www.moulineuf.ch

Bibliothèque cantonale et universitaire, Palais de Rumine, à l'Atelier du 6^e, *Coups de cœur de la Sélection Lettres Frontière 2007*, soirée d'élection d'ouvrages littéraires le 25 octobre, à 19h. *Scarlatti: une virtuosité spectaculaire*, Conférence en musique par Federica Rusconi, musicologue et Giorgio Paronuzzi, claveciniste, à l'Aula le 31 octobre à 20h.

Musique

Les Rencontres musicales au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), avec Musique, Art et jeunesse. Entrée libre, sans réservation, accès par l'entrée principale du CHUV.

Prochain concert dimanche 4 novembre, 16h, à l'occasion du 90^e anniversaire de J.-F. Zbinden, avec l'Orchestre à cordes du Studio Kodaly de Genève.